



## Déclaration UNSA Education

**CDEN – 18/11/2019**

Monsieur le Préfet,  
Madame la vice-présidente du Conseil départemental,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN bilan de rentrée s'inscrit dans un contexte de profondes mutations, la réforme de la Fonction Publique nous impacte tous, services de l'Education Nationale dans les rectorats, directions départementales, organisations syndicales et par extension les enseignants. Le nouveau cadre de fonctionnement des instances paritaires nous inquiète. Vous nous l'avez annoncé en CTSD vendredi dernier, il n'y aura plus de CAPD ni de groupe de travail pour tout ce qui concerne les mobilités dès janvier 2020. Nous, UNSA-Education serons toujours présents dans l'accompagnement des collègues, dans le conseil et l'écoute mais, aujourd'hui nous pensons aux services et à la gestion alourdie que cela va entraîner pour eux.

Cette rentrée 2019 est marquée par un profond malaise de l'ensemble des personnels. L'UNSA Education prend acte de l'implication du ministre et accueille positivement qu'il ait entendu qu'il fallait compléter les annonces du 3 octobre par des mesures d'urgence, elles ne répondront pas aux attentes fortes des directeurs mais peuvent contribuer à un apaisement d'un quotidien trop chargé. Nous veillerons à ce que chacune des mesures soient appliquées dans notre département. Nous sommes déterminé.e.s à agir dans chacun des espaces de discussion qui s'ouvre pour conquérir les progrès que les directrices et directeurs d'école ne peuvent plus attendre.

Enfin, dans cette actualité toujours très chargée, nous souhaitons affirmer dans cette instance que nous appelons à la grève le 5 décembre prochain avec notre propre mot d'ordre : « Revaloriser pour ne pénaliser personne ». Nous avons des exigences pour qu'il y ait zéro perdant ! Le sujet de la revalorisation des enseignants en lien avec la réforme des retraites est clairement identifié, désormais nous attendons des réponses concrètes. Malgré les différentes annonces du gouvernement, les garanties quant à l'acceptabilité de cette réforme sont insuffisantes. Nous demandons une rémunération qui reconnaisse enfin nos métiers et nous garantisse le maintien d'un niveau de pension dans un futur système universel de retraites. Les enseignants qui perçoivent peu d'indemnités et de primes seraient largement perdants dans un système unique qui substituerait la prise en compte de toutes les rémunérations sur l'ensemble de la carrière au calcul de leur retraite sur l'indice détenu au cours des six derniers mois. Les faits sont reconnus mais les engagements à revaloriser ne se concrétisent pas.

### **A l'ordre du jour de ce CDEN, le bilan de rentrée premier et second degrés.**

Nous le savons, nous le constatons, notre département présente une baisse démographique importante. Les effectifs des élèves baissent depuis des années dans le 1<sup>er</sup> degré et cette baisse va se faire ressentir dans le second degré. Même si la baisse annoncée est moindre que les prévisions, notre inquiétude perdure quant à la répartition territoriale des élèves mais aussi des moyens. Un réel travail de structuration du maillage scolaire, concerté et mettant en avant les difficultés du territoire est nécessaire. En plus de ces disparités selon le territoire sur lequel on enseigne, nous devons faire le constat d'un manque de ressources humaines, les remplaçants ne sont pas assez nombreux, l'organisation va en pâtir cet hiver. Ce qui est d'autant plus dommageable, c'est que la formation continue en paie les conséquences, certaines sont annulées, faute de remplacements.

Dans le second degré, la rentrée est marquée par le lancement de la réforme des lycées, nourries de tensions, d'inquiétudes et de questionnements. Comme l'UNSA Education l'avait imaginé et annoncé, la précipitation de son organisation pèse lourdement sur le climat des établissements.

Concernant les collègues, les dispositifs fonctionnent aujourd'hui, aussi grâce à la bonne volonté et l'énergie des personnels dans leurs métiers, citons par exemple l'orientation, devoirs faits, l'inclusion mais, là encore, un réel accompagnement en terme de moyens et d'écoute ainsi que de la reconnaissance est demandé par nos collègues.

Aujourd'hui le dispositif PIAL est effectif, il a été mis en place dans la précipitation et a connu de nombreux soucis en ce début d'année, accentuant les situations difficiles pour ces collègues aux conditions de travail déjà critiquables. Nous rappelons que l'inclusion scolaire doit répondre de manière adaptée aux projets des élèves et à leurs besoins scolaires, éducatifs et de soins. Pour faire progresser ces dispositifs et assurer le droit à l'éducation pour tous, les collègues qui vivent l'inclusion au quotidien doivent être associés aux réflexions. En outre, il est nécessaire de renforcer la formation initiale et continue de l'ensemble des professionnels. Nous souhaitons comme c'est inscrit dans les textes que des temps de formation regroupant les enseignants et les AESH soient proposés. L'inclusion ne sera réussie que si tous les personnels sont formés et accompagnés.

Nous vous remercions pour votre attention.

**La délégation UNSA-Education: Hélène Maletterre, Anne Marchand, François Marty, Sabine Turschwel.**